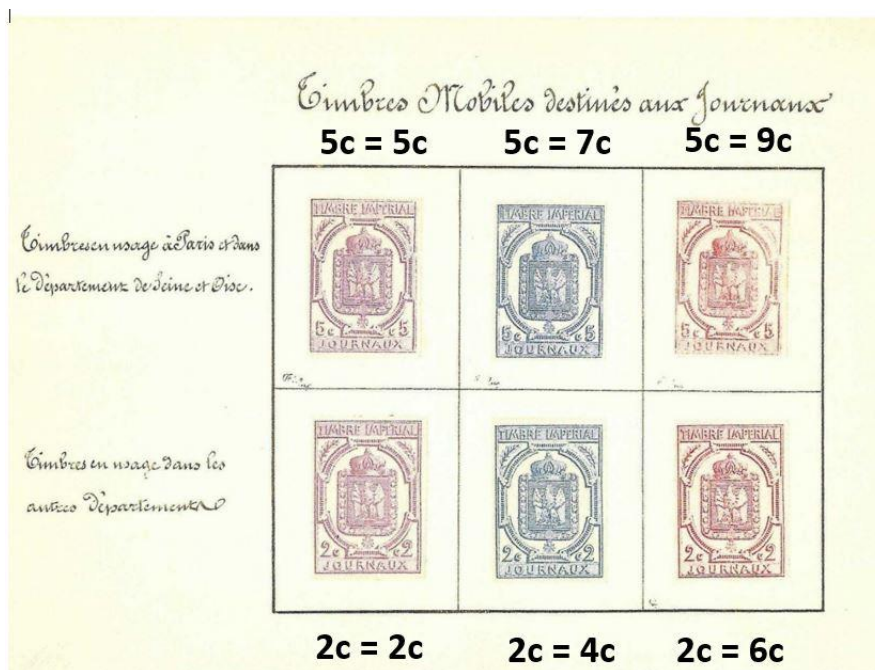


Les timbres pour journaux, un casse-tête pour les cartésiens

Dominique HARDY

CONFÉRENCE DU 7 MAI 2022

Le conférencier a d'abord rappelé rapidement que, malgré l'inscription de la valeur de 2 c et 5 c, ces timbres réservés à l'usage des imprimeurs leur coûtaient 2 c, 4 c ou 6 c pour ceux d'une faciale de 2 c et 5 c, 7 c ou 9 c pour ceux à 5 c (fig. 1).



(fig. 1)

(fig. 2)

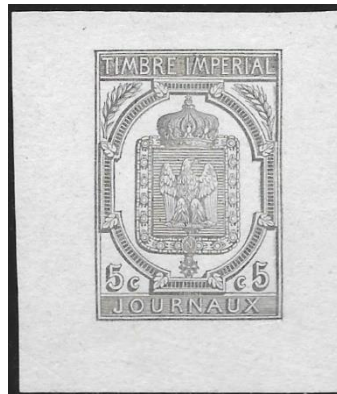
Il présente ensuite la genèse de cette émission, puis le concepteur du timbre, Eugène André Oudiné (fig. 2).



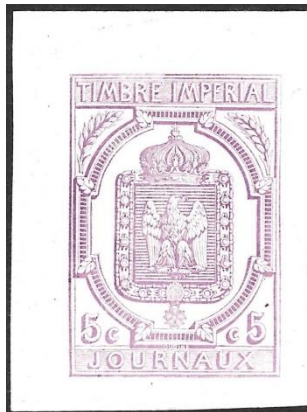
Les différents stades de la conception sont évoqués, en particulier avec une épreuve d'état, (fig. 3) connue en trois exemplaires ainsi que diverses épreuves de couleur et une noire (fig. 4 à 6).



(fig. 3)



(fig. 4)



(fig. 5)



(fig. 6)

Les poinçons, contre poinçons sont présentés pour les 2 c et 5 c (fig. 7 et 8)



(fig. 7)



(fig. 8)

Ensuite, différentes matrices sont présentées et leur conception expliquée (fig. 9 et 10).



(fig. 9)



(fig. 10)

Des essais de cadre, des variétés et des coussinets complètent la présentation.

Le 101e timbre est présenté et son explication est développée, confirmant que les planches comportaient 202 timbres pour le prix de 200 timbres (fig. 11).

Les timbres pour journaux ayant été diffusés non dentelés et dentelés, les raisons d'un tel état inhabituel sont démontrées (fig. 12 et 13).



(fig. 13)



(fig. 12)



(fig. 13)

Le nombre restreint de timbres à 5 c utilisés par rapport à la production est abordé, seul le 5 c violet dentelé étant connu sur journal.

La deuxième partie de la conférence est consacrée aux timbres pour journaux de couleur noire, le 5 c et surtout le 2 c avec son origine, son utilisation et ses particularités ; le 2 c a servi pour tester des colles pour de futurs timbres pour les taxes sur les affiches. Une grande partie des affirmations que l'on trouve dans les études existantes sont remises en cause avec des explications à l'appui (fig. 14 et 15).



(fig. 14)



(fig. 15)